

**CONFERENCE**  
**SUR LE TRAITE D'INTERDICTION COMPLETE DES ESSAIS NUCLEAIRES**  
**DISCOURS**  
**DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET EUROPEENNES,**  
**BERNARD KOUCHNER**

(New York, 24 septembre 2009)

Monsieur le Secrétaire général des Nations unies,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Chers Amis,

Je suis heureux de co-présider cette conférence aux côtés de mon ami Taïb Fassi Fihri. Mais permettez-moi d'abord de saluer, en notre nom à tous, le Secrétaire général des Nations unies, dont la présence démontre une nouvelle fois l'engagement en faveur de l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Le jour même où le Conseil de sécurité, au niveau des chefs d'Etat, va se réunir pour aborder les questions de non-prolifération et de désarmement nucléaire, cette Conférence revêt, pour mon pays, une importance politique majeure. C'est dire la responsabilité qui sera la nôtre au cours de nos travaux. Désormais signé par plus de 180 Etats et ratifié par 149, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires bénéficie d'une puissante dynamique politique et jamais la perspective de son entrée en vigueur n'a semblé aussi proche.

A nous, aujourd'hui, de trouver la force de conviction pour qu'il soit ratifié par l'ensemble des nations, et pour que son entrée en vigueur renforce de façon décisive le régime international de non-prolifération et nos efforts de désarmement nucléaire.

Aux Etats qui, à ce jour, n'ont pas encore ratifié ce Traité, et qui hésitent encore à le faire, je veux donc dire que des décisions que nous prenons aujourd'hui dépend la sécurité du monde dans lequel nous vivrons demain.

Aux Etats qui doutent de son actualité et de sa pertinence, parce que 13 années se sont écoulées depuis la première signature, je veux dire que l'entrée en vigueur du Traité est aujourd'hui indispensable, plus encore qu'hier. Le deuxième essai nucléaire revendiqué par la République populaire démocratique de Corée, le 25 mai dernier, est venu rappeler l'urgence d'adopter une norme universelle, et juridiquement contraignante, d'interdiction des essais nucléaires.

Devant les Etats qui craignent que cette norme ne puisse se suffire à elle-même, je salue le travail de la Commission préparatoire de l'Organisation du TICE, et de son secrétariat, conduit par Tibor Tóth, qui, dès à présent, met en œuvre la mission de surveillance que lui confère le Traité. A cet égard, je veux souligner l'efficacité du Système de surveillance international qui a su détecter avec précision le dernier essai nucléaire sur le territoire nord-coréen.

Demain, grâce à l'adhésion de tous au TICE, aucun Etat ne pourra plus effectuer un essai nucléaire à l'insu de la communauté internationale.

Mesdames et Messieurs,

Vous le savez, la France a toujours apporté un soutien sans faille à ce Traité, et a concrétisé cet engagement en faveur du désarmement nucléaire par des actes forts.

- Ainsi, par le démantèlement de son centre d'essais nucléaires dans le Pacifique, en renonçant définitivement à de tels essais.

- Ainsi, en proposant la mise en place d'un moratoire immédiat sur la production de matières fissiles pour les armes nucléaires dans l'attente des négociations qui pourraient rapidement s'engager sur un traité interdisant la production de ces matières. Quatre Etats dotés ont déjà consenti un tel moratoire. Il est désormais essentiel que les autres puissances nucléaires nous rejoignent sans ambiguïté.

Nous ne pouvons en effet continuer à avancer sur la voie du désarmement que si la volonté de progresser est unanimement partagée. La logique multilatérale est au cœur des efforts de non-prolifération. Comme le souligne le Traité de non-prolifération nucléaire, tous les Etats, dotés et non dotés, doivent apporter leur pierre à l'édifice du désarmement et, plus largement, de la sécurité collective. La transparence, la confiance et la réciprocité sont la base de la sécurité collective et du désarmement.

J'appelle donc l'attention des représentants des Etats qui n'ont pas encore signé ou ratifié ce Traité, sur les perspectives de progrès qui se dessinent et qui doivent les inciter à aller de l'avant :

- d'abord, la confirmation, par le président Obama, de son intention de travailler avec le Congrès en vue d'une ratification du TICE par les Etats-Unis. Je salue cette décision et veux espérer que la Chine, l'Egypte, l'Inde, l'Indonésie, Israël, l'Iran, le Pakistan et la République populaire et démocratique de Corée sauront s'inscrire dans cette nouvelle dynamique pour effectuer, à leur tour, un pas décisif en faveur du désarmement et de la non-prolifération nucléaires ;

- ensuite, l'engagement des Etats-Unis et de la Russie à négocier un nouvel accord de réduction de leurs arsenaux stratégiques ;

- la perspective d'un démarrage prochain des négociations, à la Conférence du Désarmement à Genève, d'un traité interdisant la production de matières fissiles pour des armes nucléaires ;

- enfin, bien sûr, la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Clef de voûte du régime international de non-prolifération, le TNP se trouvera efficacement renforcé par le TICE lorsque celui-ci entrera en vigueur. Ces deux Traités sont complémentaires et constituent l'architecture de sécurité du monde de demain.

Je souhaite donc, pour conclure, lancer un appel solennel aux neuf Etats dont la ratification est encore nécessaire à l'entrée en vigueur du Traité. Ils portent, en ce sens, une responsabilité particulière. Par leur ratification, ils enverront un message d'espoir en renforçant le régime international de non-prolifération et la sécurité collective./.